



FICHE THÉMATIQUE

# PETITE ENFANCE ET PRÉSCOLAIRE

## 1 LE CONTEXTE GÉNÉRAL

La petite enfance (0-8 ans) est une étape critique du développement humain. Un développement important du cerveau, du corps et des émotions se produit au cours des premières années de la vie. Les interactions avec la famille et l'environnement au cours de ces premières années peuvent avoir un impact à long terme sur la santé physique, le bien-être social et émotionnel, les capacités cognitives ou intellectuelles et, par conséquent, sur le développement national. La recherche a montré que l'investissement dans les premières années de la vie, avec des programmes de haute qualité pour la petite enfance, contribue fortement à l'augmentation des capacités de développement des enfants<sup>1</sup>.

Malgré des progrès rapides au cours des deux dernières décennies, 37 % des enfants de 3 à 5 ans ont reçu une éducation pré-primaire dans 62 pays à revenu faible ou intermédiaire<sup>2</sup>, avec de fortes inégalités entre pays; au Burkina Faso par exemple, seulement 1 enfant sur 20 fréquente la maternelle. Moins de 5 % des enfants ont accès à l'école maternelle dans certains pays touchés par un conflit<sup>3</sup>. Seulement, 51 sur 184 pays, soit 28 %, ont rendu l'enseignement préprimaire obligatoire. Parmi ceux-ci, elle est obligatoire pendant un an dans 29 pays, deux ans dans 13 et trois ans ou plus dans 9 pays<sup>4</sup>. 55 % des pays ont fourni aux enseignants du préscolaire des formations pendant la pandémie.

La fréquentation des établissements préscolaires varie considérablement selon des critères sociaux, économiques et culturels, notamment ceux liés aux normes de genre. Elle

augmente avec l'âge, atteignant son niveau le plus élevé l'année précédant l'entrée à l'école primaire, sur laquelle porte l'indicateur mondial ODD 4.2<sup>5</sup>. Les enfants défavorisés, déjà bien plus touchés par la malnutrition et la mauvaise santé, vivant dans un environnement moins stimulant, sont aussi moins à même d'accéder aux services d'éducation de la petite enfance.

Le manque d'infrastructure, la privatisation et le manque de services publics, la persistance des barrières culturelles et de la pauvreté, l'insuffisance de personnel et le manque de formation adaptée à ce niveau d'âge freinent considérablement le développement d'une éducation de la petite enfance (EPE) inclusive et de qualité.

Tous les enfants ont droit à l'éducation, comme le stipulent la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. L'éducation de la petite enfance fait partie intégrante de ce droit.

Cette vision s'inscrit dans l'objectif de développement durable 4.2 qui vise à « d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ». La petite enfance est définie par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies (CDE) comme la période allant de la naissance à l'âge de huit ans<sup>6</sup>.

>5%

MOINS DE 5 % DES ENFANTS ONT ACCÈS À L'ÉCOLE MATERNELLE DANS CERTAINS PAYS TOUCHÉS PAR UN CONFLIT<sup>3</sup>

28%

DES PAYS ONT RENDU L'ENSEIGNEMENT PRÉPRIMAIRE OBLIGATOIRE

55%

DES PAYS ONT FOURNI AUX ENSEIGNANTS DU PRÉSCOLAIRE DES FORMATIONS PENDANT LA PANDÉMIE.

1 Save the children: <https://www.savethechildren.org/us/what-we-do/education/early-childhood-development>

2 Global education monitoring report, 2021/2: non-state actors in education: who chooses? Who loses?

3 GEM Report: Education for people and planet: Creating sustainable futures for all (2016), p.428

4 [unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378078\\_fre/PDF/378078fre.pdf\\_multi](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378078_fre/PDF/378078fre.pdf_multi)

5 <https://s3.amazonaws.com/theirworld-site-resources/Reports/Theirworld-Donor-Scorecard-Just-Beginning-April-2018.pdf>

6 [https://tbineternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2F%2FC%2F7%2FRev.1&Lang=en](https://tbineternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2F%2FC%2F7%2FRev.1&Lang=en)

Une éducation et une protection de la petite enfance (EPPE) de qualité et véritablement inclusives constituent la base du bien-être émotionnel et de l'apprentissage tout au long de la vie. Les services pour la Petite Enfance sont les meilleurs investissements que puisse faire un pays car ils favorisent un développement holistique, l'égalité des genres et la cohésion sociale<sup>7</sup>. Les recherches<sup>8</sup> sur l'EPPE démontrent son importance, notamment en ce qui concerne la lutte contre les inégalités y compris d'accès à l'école primaire, ses effets sur l'augmentation de la participation à l'école et la diminution des taux de décrochage scolaire. L'éducation des petits enfants est non seulement un levier pour la réussite scolaire

des enfants défavorisés, mais également un moyen de lutte contre la mortalité infantile et la maltraitance et un outil pour sensibiliser les parents aux enjeux de l'éducation et à la protection sanitaire de l'enfant. Qui plus est, l'évolution de la société, y compris dans les pays partenaires, avec une croissance des femmes qui travaillent et des jeunes filles mères qui poursuivent leurs études ou souhaitent les reprendre suscite un véritable besoin de prise en charge de la petite enfance dès le plus jeune âge. Or la petite enfance n'est toujours pas aujourd'hui une priorité politique dans les pays d'interventions, malgré les besoins croissants, et son importance pour le développement humain.

## 2 BONNES PRATIQUES

### 1 RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRIME ENFANCE 0-3 ANS VIA LE CONTINUUM ÉDUCATION-SANTÉ- PROTECTION- NUTRITION

Le développement et le renforcement de services à la petite enfance de qualité pour les enfants de 0 à 3 ans - aujourd'hui quasi inexistant - est essentiel pour répondre aux besoins éducatifs, sanitaires, nutritionnels et de protection des enfants. Cela passe par la mise à disposition de crèches ou de garderies publiques et/ou privées - encadrées par l'Etat - accessibles aux populations les plus vulnérables, et offrant des services adaptés dans un environnement protecteur avec des personnels formés.

Dans ce domaine, Save the Children s'est engagée à faire en sorte que « tous les enfants bénéficient d'une éducation de base de qualité » d'ici 2030. Pour que cet objectif soit atteint, de multiples programmes ont été développés pour lutter contre la crise mondiale de l'apprentissage chez les enfants âgés de 0 à 8 ans. Ces programmes sont basés sur quelques principes clés du développement de la petite enfance (DPE) :

- Le DPE commence avant la naissance de l'enfant, c'est-à-dire dès la conception/le stade prénatal et se termine lorsque les enfants sont passés à l'école primaire.
- Le DPE peut être dispensé de différentes manières – par les soignants, les enseignants, les praticiens de la santé, à domicile, dans la communauté, dans des centres et bien d'autres manières différentes.
- Le DPE est holistique – il ne s'agit pas seulement d'éducation ou de santé, il est multisectoriel.

Par conséquent, les programmes de Save The Children dans le domaine du DPE incluent des activités issues des thématiques suivantes : Bonne santé, Opportunité pour l'apprentissage précoce, Sécurité et de sûreté, Soins répondant aux besoins et Nutrition adéquate (comme recommandé par le « Nurturing Care Framework » développé par WHO et autres).

À travers son expérience dans le domaine, Save The Children a développé l'approche Building Brains. Cet approche donne aux mères, aux pères, aux grands parents et aux autres personnes qui s'occupent d'enfants les moyens, à travers une multitude de modalités de prestation de services, d'impliquer les bébés et les jeunes enfants (0-3 ans) dans des interactions ludiques et dynamiques qui sont essentielles au bon développement de leur

“ LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE SONT LES MEILLEURS INVESTISSEMENTS QUE PUISSE FAIRE UN PAYS CAR ILS FAVORISENT UN DÉVELOPPEMENT HOLISTIQUE, L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LA COHÉSION SOCIALE<sup>7</sup>. ”



© Planète Enfants et Développement

cerveau. Les sessions Building Brains cherchent à modifier et à développer les compétences et les comportements des personnes qui s'occupent d'enfants, avec un accent sur trois thématiques :

1. Les jeux : Jouer avec des tasses, des ustensiles de cuisine, du tissu, et faire des jeux dehors.
2. La communication précoce : Lire des livres et discuter des images ; construire des mots ; raconter des histoires.
3. Les soins réactifs : Attachement ; lien mère-enfant ; réassurer et calmer ; protéger les jeunes enfants des accidents ; routines.

Cette approche peut se traduire de manière différente selon les contextes. Par exemple, à travers ses projets au Népal, Save The Children se concentre sur l'amélioration des compétences des parents pour qu'elles puissent offrir un environnement familial stimulant et des soins adaptés aux jeunes enfants (0-3 ans) à domicile (sessions de groupe, visites à domicile et programmes de théâtre de rue ou par le biais d'un programme de radio interactive). En parallèle des activités de plaidoyer sont menées auprès du gouvernement provincial/local et de la société civile pour améliorer les politiques et allouer des ressources pour la garantie des droits des jeunes enfants.

Le projet « Investir pour la petite enfance », mis en place par Planète Enfants & Développement au Burkina Faso, au Cambodge, en France, au Népal, au Vietnam et au Togo vise à développer des services de petite enfance y compris pour les 0 à 3 ans. Le projet crée, renforce et pérennise des services d'éveil et d'éducation de jeunes enfants (SEEJE). Les SEEJE permettent de libérer les mères pour leurs activités économiques et les grandes sœurs pour l'école. Le projet a permis d'accompagner les familles et les enfants en difficultés, de créer des aires de jeux dans les quartiers précaires et de dispenser des formations auprès des professionnels de la petite enfance.

### A DÉVELOPPER LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE ASSISTANT.E MATERNEL.LE ET DES ENVIRONNEMENTS D'ACCUEIL DE QUALITÉ ET SÛR

La professionnalisation du métier d'assistante maternelle 0-3 ans répond à un besoin grandissant des parents de confier leurs enfants à des femmes formées, dans un cadre sécurisé, protecteur et éducatif (avec un accès à des services d'hygiène, de nutrition, d'éducation et de santé de qualité).

Afin de répondre à cette demande, Planète Enfants & Développement a créé un module de formation au métier d'assistant.e maternel.le (Certificat de Qualification de Base) avec le Ministère de la formation professionnelle et en coordination avec le ministère de l'action sociale en charge de la petite enfance au Burkina Faso. Cette formation s'adresse prioritairement à de jeunes femmes dotées d'un petit niveau scolaire, sachant lire et écrire mais n'ayant pas forcément dépassé le primaire. Afin de mener à bien cette formation, PE&D a formé des formateurs, et a ensuite accompagné les jeunes femmes formées vers l'emploi. Les jeunes femmes ont été accompagnées vers un emploi salarié au sein des crèches privées - (il y a qu'une seule crèche publique au BF) ou vers l'entrepreneuriat pour celles qui souhaitent créer leur propre structure (partenariat avec Entrepreneurs du monde). Ces jeunes femmes continuent d'être accompagnées pour assurer un équilibre financier mais également la qualité des structures.



© Planète Enfants et Développement

“ LA PETITE ENFANCE (0-8 ANS) EST UNE ÉTAPE CRITIQUE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN. UN DÉVELOPPEMENT IMPORTANT DU CERVEAU, DU CORPS ET DES ÉMOTIONS SE PRODUIT AU COURS DES PREMIÈRES ANNÉES DE LA VIE. ”

L'objectif est d'assurer le maximum de qualité avec les ressources dont ces jeunes femmes disposent. L'objectif fixé par PE&D avec le ministère de l'action sociale est de créer une réglementation - aujourd'hui absente - basée sur quelques structures pilotées dans le cadre du projet, qui fonctionnent. L'objectif est également que la formation soit reprise par des centres de formation et soit accessible à toutes. Ce projet s'articule aussi autour d'un partenariat avec une IMF pour que les femmes puissent bénéficier de microcrédits et investir dans l'équipement et aménagement de leur structure d'accueil. Cette formation est également dispensée au Campagne dans des villages, zone rurale, elle s'accompagne de construction de crèches, de formation du personnels puis accompagnement à l'autonomisation des crèches avec un appui des communes.

Au Cambodge, PE&D développe un projet similaire en zone rurale avec la Banque Mondiale. L'approche diffère dans la mesure où PE&D forme les assistantes maternelles, construit les crèches et en confie la gestion aux communes. Il s'agit de services qui ont vocation à devenir publics. Dans les deux pays, des séances d'animation parentale sont organisées, y compris sur le rôle du père. Un travail de sensibilisation et de pédagogie est fait également auprès des maris afin de faire comprendre l'importance du travail, et d'encourager l'accompagnement de leur femme.

### B ASSURER LA DÉTECTION ET LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS SPÉCIFIQUES DES ENFANTS ET NOTAMMENT DU HANDICAP

L'identification précoce des besoins éducatifs particuliers est essentielle pour planifier des interventions éducatives appropriées et de bonne qualité, permettant ainsi aux enfants d'atteindre leur plein potentiel de développement et d'apprendre aux côtés d'autres enfants, réduisant, à terme, le besoin de soutien tout au long de leur parcours scolaire (Braun, 2020).

7 [www.unesco.org/fr/education/early-childhood](http://www.unesco.org/fr/education/early-childhood)

8 [unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378078\\_fre/PDF/378078fre.pdf\\_multi](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378078_fre/PDF/378078fre.pdf_multi)

## II ASSURER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT SÛR ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENFANTS

La mise à disposition de jeux et jouets sécurisés - notamment fabriqués localement et facilement reproductibles - et donc adaptés aux besoins éducatifs et à la culture locale, au sein des structures préscolaires est essentielle pour assurer une éveil de qualité des enfants dès le plus jeunes âges.

### A RENFORCER L'ÉVEIL ET LA PROTECTION DES ENFANTS VIA DES SUPPORTS ÉDUCATIFS/JOUETS DE QUALITÉ ADAPTÉS

Le projet « Investir pour la petite enfance », mis en place par **Planète Enfants et Développement** vise à améliorer la protection et la prise en charge des jeunes enfants. Le projet a permis de renforcer et d'équiper des écoles préscolaires de jouets de qualité. Une offre de jeux et de jouets de qualité est disponible à l'échelle nationale dans les pays d'intervention.

**Au Burkina Faso, PE&D** accompagne le développement de jouets locaux, adaptés aux pays via un appui à une entrepreneuse à créer son entreprise « jouets et supports éducatifs Biipop, marque africaine engagée pour l'avenir des enfants ». Ils ont été accompagnés par un incubateur burkinabè. **BiBOP** rassemble de nombreux artisans locaux aux compétences diverses (couture, cubes, marionnettes, etc.) pour créer leur collection, avec au cœur la qualité et la sécurité des petits. Les matériels pédagogiques ne sont pas stéréotypés et favorisent une éducation non sexiste. PE&D développe et pilote également des aires de jeux publiques, quasi inexistantes dans les zones d'interventions et notamment dans les centres urbains. L'objectif est de développer des espaces communautaires avec des jeux solides et sécurisés pour les plus petits, qui soient entretenus par la communauté.

A la demande de la Directrice de l'Enseignement Maternel, le **Gref** a mis en place le **projet Petite Enfance** au Bénin afin de valoriser les pratiques de jeux dans les établissements maternels (3 à 5 ans). Le curriculum de l'École Maternelle du Bénin fait une très large place à la pratique du jeu, jeu au service de l'épanouissement des enfants et des apprentissages. Cependant la pratique dans les classes est quasiment inexistante et c'est suite à ce constat que la DEM a fait appel au GREF.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées, entre autres, une formation insuffisante des enseignants, un corps d'encadrement peu formé à l'école maternelle, un manque de moyens, mais aussi un rapport au savoir qui ne permet parfois pas d'appréhender l'impact de la pratique du jeu sur le développement de l'enfant.

Le projet s'est développé selon trois axes :

1. une formation sur le jeu consistant en une analyse fine des compétences sollicitées en articulation avec les différents domaines d'apprentissage du curriculum,

2. une recherche pratique de matériel accessible (jeux fabriqués avec divers matériels de récupération, à moindre coût, en impliquant les artisans locaux),

3. un travail d'élaboration de séquences et de suites de séquences sur certains jeux, séquences ensuite expérimentées puis analysées et partagées.

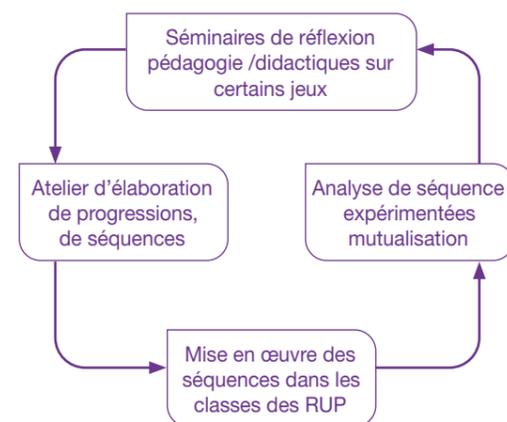
Le projet a concerné les Conseillers Pédagogiques et les RUP, Responsables d'Unités Pédagogiques, qui sont responsables de l'animation pédagogique dans une zone géographique donnée mais également chargés de classe.

Chaque session se déroule en quatre temps :

1. séminaire de réflexion pédagogie/didactiques articulé autour de divers « jeux » ou d'un point particulier du curriculum
2. ateliers d'élaboration de séquences/séances sur un jeu ou un apprentissage spécifique, cette réflexion étant toujours articulée à la mise au point d'un matériel adapté et accessible
3. expérimentation des séquences dans les écoles par les RUP
4. analyse et reprise des séquences expérimentées

Le projet vise à solliciter la créativité des enseignants et l'autonomie des enfants, ce qui peut parfois susciter une réticence de la part de certains enseignants. La représentation de l'école lieu d'apprentissage et de transmission peut sembler être en opposition à des pratiques qui visent l'autonomie et la créativité des enseignants et des enfants. Néanmoins on note une forte adhésion des enseignants impliqués dans le projet.

#### SESSION DE TRAVAIL EN 4 TEMPS



### B ASSURER LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le soutien à la parentalité est un levier essentiel pour renforcer l'accès à des services de petite enfance. Les parents doivent être sensibilisés sur l'importance de la petite enfance et impliqués dans le développement de leur enfant.

Pour répondre à cette demande, Save The Children a développé l'approche Ready to Learn. RTL est un modèle évolutif permettant de construire les bases de l'apprentissage précoce pour les filles et les garçons âgés de trois à six ans, tant dans les centres qu'à la maison, afin de garantir leur réussite à l'école primaire et au-delà. Cette approche se concentre sur cinq compétences émergentes en lecture et écriture : Parler et écouter, Décrypter les caractères imprimés, Savoir ce qu'est un livre, Connaître l'alphabet et Comprendre les sons et les mots. Ainsi que cinq compétences émergentes en calcul : Nombres et calcul, Modèles, Tri et classement, Comparaison et mesure et Géométrie. L'approche « Prêts à Apprendre » comporte trois composantes :

1. Apprendre dans les centres : améliore les pratiques en matière de soins et de développement de la petite enfance en aidant les enseignants du préscolaire à intégrer plus de 100 activités ludiques dans leur programme quotidien.
2. Apprendre à la maison : offre des possibilités aux enfants qui n'ont pas accès à un établissement préscolaire. Il présente 25 jeux simples et pratiques que les personnes qui s'occupent d'enfants peuvent utiliser pour jouer avec eux à la maison.
3. IDELA (Evaluation Internationale du Développement et de l'apprentissage précoces) : un outil précis, facile à utiliser et employé partout dans le monde pour mesurer l'apprentissage et le développement des jeunes enfants.

Dans le cadre du projet « Investir pour la petite enfance », PE&D met en place des dispositifs de sensibilisation à la parentalité afin d'assurer une bonne prise en charge des enfants. Ces actions d'éducation parentale s'adressent aux mères et aux pères : des messages visent à valoriser le rôle des pères dans l'éducation de leurs enfants et les encouragent à s'impliquer davantage.

Le **Gref** a également intégré le soutien à la parentalité dans le cadre du projet « Renforcement des compétences des encadreurs de la petite enfance » au Sénégal. La question de la relation avec les familles a été posée dans la formation de l'encadrement, en termes de compétence dont ils avaient besoin de développer auprès des animateur.ice.s et enseignant.es.

### C RENFORCER LES CAPACITÉS ET LA FORMATION DES PROFESSIONNEL. LE.S DE LA PETITE ENFANCE

Le développement de formations adaptées et accessibles visant à renforcer les capacités des professionnel.le.s de la petite enfance constituent un levier primordial d'une éducation préscolaire de qualité et sûre pour les enfants. Afin de faire évoluer les processus d'enseignement et en particulier de mettre en place des pédagogies plus actives, il est important d'intervenir en formation initiale des enseignant.es et des cadres.



“ LA PROFESSIONNALISATION DU MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE 0-3 ANS RÉPOND À UN BESOIN GRANDISSANT DES PARENTS DE CONFIER LEURS ENFANTS À DES FEMMES FORMÉES. ”

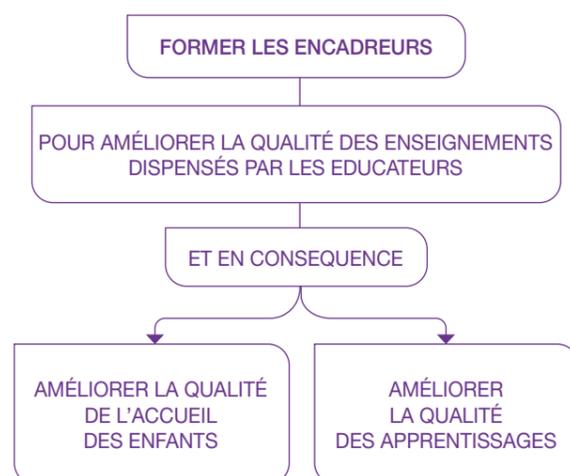
PE&D propose des formations pour les enseignant.es des écoles préscolaires, et met à disposition des outils et du matériel pédagogique pour leur permettre d'acquérir les compétences requises et d'améliorer leurs pratiques. Le développement du secteur professionnel de la petite enfance est porteur d'emplois pour les femmes.

Dans ce cadre, PE&D a mis en place au Burkina Faso une plateforme numérique « **La Boîte à Outils du Préscolaire au Burkina Faso (bop.bf) (BOP)** » pour les professionnels des pré-scolaires avec pour objectif de la développer et de l'adapter. La BOP donne accès à des idées d'activités et à des ressources du ministère. Elle accompagne les professionnels dans leur quotidien.

Le projet « **Renforcement des compétences des encadreurs de la petite enfance** » co-construit entre le **Gref**, et l'**ANPECTP** (Agence Nationale de la Petite Enfance et de Case des Tout Petits) au **Sénégal**, vise à améliorer l'accueil des enfants de 3 à 5 ans par le biais des encadreur.se.s de la petite enfance en concevant un plan de formation à l'échelle du territoire. Le projet s'inscrit dans une volonté politique d'améliorer la qualité de l'accueil dans les structures de la Petite Enfance. L'ANPECTP s'appuie sur des enseignant.es chevronné.e.s, qui ont bénéficié d'une formation conjointe ANPECTP et GREF. Leur mission est d'accompagner les enseignant.es et les animateurs de terrain, dans le but d'améliorer la conduite des activités d'apprentissage et la qualité de l'accueil des enfants. Le projet s'inscrit dans la politique du pays. Le travail est mené avec les éducateurs/inspecteurs de la petite enfance et les autorités institutionnelles (Agence d'Etat/ directions Santé Nutrition (0-6 ans). L'ANPECTP

définit à chaque mission le rôle et la place du GREF dans la mise en place des formations. Des références communes ont été construites.

#### DÉMARCHE DE FORMATION :



L'accompagnement des formations s'est déroulé selon quatre phases :

1. Le diagnostic des besoins de formation par des regards croisés
2. La définition des contenus de formation dans le respect des orientations pédagogiques nationales
3. La mise en œuvre des formations appuyées sur les compétences des format.rice.eur.s sénégalais.es. Un suivi de terrain a été mis en place afin de mesurer l'appropriation des formations reçues.
4. Mise en place du suivi des formations via l'élaboration de documents et d'outils de référence co-construits dans une dynamique de capitalisation

Pour parvenir à la mise à l'échelle, le plan national de formation a reposé sur le portage par une région ayant bénéficié de formations auprès d'une autre région - dispositif d'entraide et de mise en réseau entre les format.rice.eur.s des régions basées sur la démarche « mbootu » - jusqu'à un développement au niveau de toutes les régions du Sénégal.

Afin de définir les missions, les qualités et les savoir-faire attendus par un.e professionnel.le de la part d'un.e encadreur.se, un guide « **Guide des Encadreurs de la Petite Enfance** » a été élaboré par l'**ANPECTP** (Agence Nationale de la Case des Tout Petit) en partenariat avec le **Gref**. L'animation des formations sur le territoire a été menée par les format.eur.rice.s locaux. Ces formations ont permis d'améliorer les pratiques sur le terrain et les taux de réussite aux examens professionnels des enseignant.e.s.

“ LA RECHERCHE A MONTRÉ QUE L'INVESTISSEMENT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA VIE, AVEC DES PROGRAMMES DE HAUTE QUALITÉ POUR LA PETITE ENFANCE, CONTRIBUE FORTEMENT À L'AUGMENTATION DES CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS. ”

## INTÉGRER LA PETITE ENFANCE DANS LES SYSTÈME ÉDUCATIFS

A l'occasion de la journée internationale des femmes au Burkina Faso, **PE&D** a créé une **crèche mobile** avec des assistantes maternelles, sur le lieu de l'assemblée des femmes avec la visite de la ministre de l'action sociale et de la Première Dame. Cela a créé une **circulaire** pour demander à ce qu'il n'y ait plus un événement national sans crèche à disposition pour accueillir les enfants, et définir les règles d'une crèche mobile.

**PE&D** accompagne également au Cambodge les communes dans le développement et la reconnaissance officielle par le Ministère **d'écoles communautaires maternelles** via la construction, ou des subventions à la communes qui va ensuite chercher d'autres fonds pour construire son école. Cela passe également par la formation d'institut.eur.rice.s à la maternelle.

Le projet « **Renforcement des compétences des encadreurs de la petite enfance** » du **Gref**, mené au Sénégal, s'inscrit complètement dans la politique du pays. Le travail est mené avec les éducateurs/ inspecteurs de la petite enfance et les autorités institutionnelles (Agence d'Etat/ directions Santé Nutrition (0-6 ans)). L'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout petits (ANPECTP) définit à chaque mission le rôle et la place du GREF dans la mise en place des formations. Des références communes ont été construites.

La démarche adoptée par l'**ANPECTP** et le **GREF** au Sénégal, tout comme celle du Ministère au Bénin a constamment accompagné l'innovation et visé la pérennisation.

Dans le cadre du projet « **Soins et développement intégrés de la petite enfance dans la communauté** », **Save The Children**, en partenariat avec les autorités et les communautés municipales au Kosovo a soutenu la mise en place de services EPPE pour la première fois dans les zones rurales, en assurant un accès aux services intégrés de la petite enfance aux enfants de 0 à 6 ans, même au-delà de la durée du projet. Un soutien a aussi été alloué aux municipalités pour l'engagement de nouveaux éducateurs préscolaires/pré-primaires, un dans chaque zone rurale ciblée. Les autorités municipales et les communautés rurales ont été mobilisées pour mettre en place des services intégrés en faveur de la petite enfance, consistant en une éducation parentale pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans sur la santé, la nutrition et la parentalité positive, et en une éducation préscolaire en centre pour les enfants de 3 à 6 ans. En outre, la coopération intersectorielle entre les prestataires de services d'éducation, de santé et de protection sociale au niveau municipal a été encouragée afin de garantir que les filles, les garçons et la communauté bénéficient de services publics améliorés pendant leur petite enfance.



# 3 RECOMMANDATIONS

- En premier lieu, tout projet pour l'accueil de la Petite Enfance doit être à l'initiative d'une institution du pays demandeur, dans une démarche de co-construction et de respect du contexte local
- Intégrer la petite enfance dans toutes les stratégies et politiques éducatives au niveau national et international afin que tous les enfants y compris les plus défavorisés bénéficient d'une EPPE adaptée à leurs besoins
- Assurer un environnement d'accueil de la petite enfance de qualité, sûr et protecteur y compris en garantissant aux plus petits l'accès à des services d'hygiène, de santé et de nutrition de qualité
- Renforcer la formation des professionnel.le.s de la petite enfance y compris le développement des filières d'assistant.e.s maternel.le.s et les accompagner vers l'emploi, et assurer des encadrements publics de la profession.
- Développer les services publics de crèches et d'écoles maternelles, et encadrer les services privés afin d'assurer le respect des droits de l'enfant.
- Renforcer la disponibilité des jeux ludiques encourageant l'éveil, construits localement et facilement reproductibles, et la formation des enseignant.e.s sur leur utilisation.
- Développer des espaces de jeux dans l'espace public, accessibles à tous les enfants et sécurisé.
- Soutenir davantage les activités de soutien à la parentalité pour encourager l'EPPE

## FICHE RÉALISÉE AVEC LA CONTRIBUTION DE

BERTRAND Danielle - **GREF**  
BRUN Aida - **Coalition Education**  
GADEAU Josette - **GREF**  
JENN TREYER Véronique - **Planète Enfants et Développement**  
RAMBAUD Léa - **Coalition Education**  
KAYGISIZ Derya - **Save The Children**

Design and production : Yves Buliard - +33 6 67 29 85 43 - [www.yvesbuliard.fr](http://www.yvesbuliard.fr)



53 Boulevard de Charonne  
75011 Paris  
Tel : 01 55 25 40 99

[communication@coalition-education.fr](mailto:communication@coalition-education.fr)

CoalÉducation Coalition Education Coalition Education

Cette fiche est une publication indépendante de la Coalition Education soutenue par l'Agence Française de Développement et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Europe.

